

# Le Sud Corse veut s'engager pour l'avenir de ses déchets

**L**e conseil communautaire s'est réuni vendredi soir pour aborder une vingtaine de points à l'ordre du jour dont une quinzaine était consacrée à la désignation des élus qui siégeront dans les divers syndicats, conseils, institutions et commissions (office intercommunal de tourisme, syndicat mixte abattage, groupement d'action local, conseil des lycées et collèges, mission locale, etc.). La volonté du président de la communauté de communes du Sud Corse et maire de Porto-Vecchio, Jean-Christophe Angelini, sur ces désignations, était de privilégier une juste représentativité de l'ensemble des communes en tenant compte aussi des compétences de certains élus dans les domaines concernés.

Les débats se sont ensuite largement concentrés sur la problématique



La communauté de communes s'est penchée sur la problématique des déchets.

N.A

matique récurrente des déchets dans le cadre du rapport annuel sur le service public d'élimination des déchets pour l'année 2019.

## La question d'un centre de valorisation

Ce rapport fait notamment état des différentes actions mises en place et met en exergue des chiffres qui poussent aujourd'hui les élus à se pencher sérieusement sur la question de l'avenir des déchets, notamment résiduels, sur le territoire du Sud Corse, avec une production conséquente due aux variations saisonnières liées à l'activité touristique. Ces déchets résiduels (ce qui n'est pas parti au tri ou au compostage) représentent ainsi un total de 15 440 tonnes en 2019, soit 740 kg/habitant/an. Même si cette production de déchets résiduels a baissé de 6 % par rapport à 2018, elle reste plus élevée que

la moyenne régionale qui est de 425 kg/habitant/an, ce qui représente 74 % de plus pour le Sud Corse.

Ces déchets vont aujourd'hui, toujours selon le rapport, vers deux installations de stockage : Viggianello et Prunelli di Fium'orbu. Sur ces déchets résiduels, 75 % sont potentiellement valorisables. Même si la performance s'est nettement améliorée en 2019, le tri sélectif reste un enjeu majeur pour la communauté de communes et le Syvadev ainsi que le compostage afin de faire baisser le taux de déchets résiduels. Georges Gianni, maire de Lecci, vice-président en charge des déchets à la communauté de communes et récemment élu président du Syvadev, a profité de son nouveau mandat pour partager ses inquiétudes quant aux capacités de stockage en Corse à l'horizon 2022 : « Ce sera une année plus critique. »

## L'interco veut assumer ses responsabilités

Le territoire du Sud Corse veut aujourd'hui « assumer » ses déchets. C'est en tout cas le propos développé par le président de l'intercommunalité lors de ce conseil. Il se décline selon lui autour de trois sujets. Le premier est un constat : « un quai de transfert qui n'est plus adapté ».

Viennent ensuite les orientations : « dédier un lieu au compostage des déchets verts et, même si c'est politiquement incorrect et impopulaire, il me paraît important de définir un process et un lieu qui pourrait être dédié à la valorisation des déchets dans l'Extrême-Sud. Nous n'avons pas intérêt à perdre du temps car nous avons une opportunité de financement avec le plan de transformation et d'investissement pour la Corse », rappelait Jean-Christophe Angelini. Un lieu pour cette

valorisation a même déjà été identifié au niveau de l'embranchement de Petralonga Salvini, précisait le président de la communauté de communes. Mais si le site est identifié, les problèmes liés à un tel projet le sont aussi : l'acceptabilité sociale, les problèmes techniques quant aux choix arrêtés et le financement. « C'est nous qui posons cet acte. Nous produisons des tonnes de déchets, alors nous devons nous prendre en main et nous assumer en termes de déchets », poursuivait Jean-Christophe Angelini.

Un avis partagé par son homologue bonifacien, Jean-Charles Orsucci : « On ne peut pas s'exonérer de cette responsabilité. On ne peut pas être à la fois fier d'être la première destination touristique, produire des déchets et les envoyer chez les autres. Avant d'avoir de quelconques ambitions il faut s'occuper d'abord de nos poubelles. »

En attendant ces projets plus ambitieux, Georges Gianni veut

## Les déchets du Sud Corse en chiffres

Le territoire du Sud Corse produit toujours plus de déchets. Une courbe ascendante que confirment les chiffres de ces neuf dernières années. La quantité de déchets a ainsi augmenté de 15 % entre 2010 et 2019 selon le rapport présenté en conseil communautaire. Les déchets collectés en déchetterie affichent la plus forte hausse : + 64 % (en 2019 ils représentent 2 458 tonnes). Les progrès en termes de tri sélectif sont notables avec une augmentation de +112 % entre 2010 et 2019 et une diminution de 5 % sur cette même période des ordures ménagères résiduelles. Celles-ci représentent 15 440 tonnes en 2019. Sans surprise, 48 % du tonnage produit l'est sur les mois de juin à septembre. Le Syvadeo et l'interco poursuivent

leurs efforts pour réduire ce taux, avec, en 2019, la distribution de 458 composteurs individuels, l'installation de trois composteurs partagés, de 35 sites de containers semi-enterrés, 80 points d'apport volontaire, etc.

Concernant le tri, le tonnage collecté a augmenté de 16 % en 2019 avec un ratio de 105 kg/hab/an et une augmentation de 14,8 kg collectés/an/hab. Une hausse qui est constatée sur l'ensemble des flux (emballages + 9 %, papiers +28 %, verre +17 %).

Avec le tri, les déchetteries et le compostage, le taux global de valorisation des déchets est de près de 38 % en 2019 sur le territoire de la communauté de communes du Sud Corse.

**N.A.**

développer sur le territoire toutes les solutions qui vont permettre de réduire les déchets. Celles-ci passent par l'installation d'éco-points, avec des bennes installées sur les communes pour gérer les flux d'encombrants, « *ils ne coûtent pas cher et sont payés entièrement pas le Syvadeo* ». Même chose pour les composteurs partagés, que les communes peuvent également faire installer dans leurs quartiers. « *Il faut enlever le maximum de biodéchets de nos ordures, aujourd'hui ils représentent 27 %* », précisait-il.

Enfin le tri sera le nerf de la guerre, « *il va falloir qu'on se donne réellement les moyens d'y arriver* ».

**NADIA AMAR**